
CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ECOLE DE TIR
16 Février 2019 – CHOLET

**Aux Responsables GS Départementaux (RCD), qui transmettront aux Présidents des Clubs,
Comités Départementaux et Responsables Départementaux d'Arbitrage (RDA)
Aux Responsable d'Arbitrage Régional**



LIEU : Salle Joachim Du Bellay - 3 square de Liré - 49300 Cholet

ENGAGEMENTS

Les clubs sont chargés d'envoyer la composition des équipes avant le 22 Janvier 2018 selon le modèle envoyé avec le classement régional. Les feuilles de classement sont à envoyer à François CARDINAL, RCL, à l'adresse gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr

Conformément au règlement CDFC, les modifications sont permises jusqu'à la veille du match.

Les engagements de 26,00 Euros par équipe seront payés à la Ligue à réception de facture

Les équipes sont formées de 3 tireurs (1 poussin fille ou garçon + 1 benjamin fille ou garçon + 1 minime fille ou garçon). Chaque tireur devra tirer 20 plombs de match après essais. L'ordre de tir est Benjamin, Poussin, Minime et le match se déroule en 30 minutes par tireur, précédées de 10 minutes d'installation et de préparation.

HORAIRES 13h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)
14h15 : Accès au pas de tir

MATCH DE QUALIFICATION

14h30 : Début de match
16h45 : Fin de match

FINALES 17h00 : Communication aux capitaines de l'ordre de passage des tireurs de leur club

Début des tirs de finale dans l'ordre suivant :

- 1/4 de finales Pistolet et Carabine en 3 manches gagnantes
- 1/2 finales Pistolet et Carabine en 4 manches gagnantes
- Petites Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes
- Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes

CEREMONIE DE REMISE DES RECOMPENSES

POT DE L'AMITIE

PROGRAMME DE GESTION DE LA COMPETITION

A télécharger sur le site fédéral : https://fftir.org/fr/cdf_clubs_18_19

CONTRÔLE DES ARMES

Non obligatoire

De 13h à 14h45 (Priorité aux tireurs n° 1 de chaque équipe)

POSTES D'ÉCHAUFFEMENT

Il n'y a pas de poste d'échauffement prévu

RÔLE DU CAPITAINE

Il représente son équipe auprès des autorités sportives

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités sportives

Il est garant du bon comportement sportif de son équipe

Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l'organisation

Il doit veiller au respect des horaires

DOSSARDS ET BADGES

Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing

Les tireurs sont dans l'obligation de porter leur dossard dès lors qu'ils sont sur le pas de tir

Le capitaine est dans l'obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

TELEPHONES UTILES

CHOLET TIR SPORTIF : 06 25 49 24 38

Nantes le 12 décembre 2018

François CARDINAL

RCL Pays de la Loire

Tél 06.18.06.04.59



CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ADULTES 10m

17 Février 2019 – CHOLET

**Aux Responsables GS Départementaux (RCD), qui transmettront aux Présidents des Clubs,
Comités Départementaux et Responsables Départementaux d'Arbitrage (RDA)
Aux Responsable d'Arbitrage Régional**



LIEU : Salle Joachim Du Bellay - 3 square de Liré - 49300 Cholet

ENGAGEMENTS

Les clubs sont chargés d'envoyer la composition des équipes avant le 25 Janvier 2017 selon le modèle envoyé avec le classement régional. Les feuilles de classement sont à envoyer à François CARDINAL à l'adresse gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr

Conformément au règlement CDFC, les modifications sont permises jusqu'à la veille du match.

Les engagements de 51.00 € par équipe seront à payer à la Ligue à réception de la facture.

Les équipes sont formées de 5 tireurs (dont 1 féminine ou un jeune) et 2 remplaçants. Chaque tireur devra tirer 30 plombs de match après essais. Le match se déroule en 4 heures.

HORAIRES

7h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)

8h00 : Accès au pas de tir

MATCH DE QUALIFICATION

8h30 : Début de match

12h30 : Fin de match

FINALES

13h45 : Communication aux capitaines de l'ordre de passage des tireurs de leur club

14h00 : Début des tirs de finale dans l'ordre suivant :

1/4 de finales Pistolet et Carabine en 4 manches gagnantes

1/2 finales Pistolet et Carabine en 4 manches gagnantes

Petites Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes

Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes

CEREMONIE DE REMISE DES RECOMPENSES

POT DE L'AMITIE

GESTION DE LA COMPETITION

A télécharger sur le site fédéral : https://fftir.org/fr/cdf_clubs_18_19

CONTRÔLE DES ARMES ET EQUIPEMENTS

Non obligatoire

De 7h30 à 9h00 (Priorité aux tireurs n°1)

POSTES D'ÉCHAUFFEMENT

Il n'y a pas de postes d'échauffement prévu

RÔLE DU CAPITAINE

Il représente son équipe auprès des autorités sportives

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités sportives

Il est garant du bon comportement sportif de son équipe

Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l'organisation

Il doit veiller au respect des horaires

DOSSARDS ET BADGES

Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing

Les tireurs sont dans l'obligation de porter leur dossard dès lors qu'ils sont sur le pas de tir

Le capitaine est dans l'obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

RESERVATION DE REPAS

Par téléphone au club CHOLET TIR SPORTIF : 06 25 49 24 38

Par mail à : accueil@cholettirsportif.fr

TELEPHONES UTILES

CHOLET TIR SPORTIF : 06 25 49 24 38

Nantes le 12 Décembre 2018

François CARDINAL

RCL Pays de la Loire

Tél 06.18.06.04.59

